



« Organisme reconnu par le gouvernement du Québec comme maître d'œuvre du créneau Techno-mines souterraines.

Le créneau Techno-mines souterraines est un réseau d'entreprises et d'organisations publiques et parapubliques qui visent à assurer la vitalité et la pérennité de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

*MISA fait la promotion d'une vision intégrée de l'industrie minière.
Elle valorise la concrétisation d'alliances stratégiques et supporte l'innovation sous toutes ses formes.*

Pour assurer sa mission, MISA a des accès privilégiés à des programmes de financement. »

RAPPORT ANNUEL 2006 - 2007



L'ÉTAPE DÉMARRAGE ...

*Édition révisée
Septembre 2007*



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Mot du Président	1
Mot du Directeur général.....	4
Mot du nouveau Directeur général.....	6
Rapport d'activités.....	7
Bref historique	7
Plan stratégique	7
Mission	8
Plan d'action de MISA.....	9
L'organisation MISA.....	10
La structure organisationnelle de MISA	11
Le conseil d'administration	11
Les réalisations	13
Communication et promotion	13
Participation à des études	13
Répartition du temps consacré par le Directeur général.....	14
Rencontre des présidents de filières d'experts	14
Rapport des Filières d'experts	15
Filière d'experts SOREDEM Extraction du roc.....	15
Filière d'experts Traitement du minerai.....	16
Filière d'experts Géosciences et Forages.....	17
Filière d'experts Équipementiers.....	19
Filière d'experts Formation et Main-d'oeuvre.....	20
Mission Nord-Est de l'Ontario	21
Suivi et défi pour l'année à venir.....	22

MOT DU PRÉSIDENT

Au cours des dernières années, les intervenants miniers des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, en collaboration avec les organismes gouvernementaux, ont démontré un grand intérêt pour la création du « créneau Techno-mines souterraines ». Basés sur l'expertise régionale, un plan stratégique et un plan d'action ont été établis, en étroite collaboration avec les différents secteurs de l'industrie. L'objectif est d'assurer la vitalité et la pérennité de l'industrie minière sur le territoire couvrant l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

Dans le cadre du « Projet Accord », M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), ont appuyé la formation du « Créneau d'excellence Techno-mines souterraines » et la création de MISA à titre de maître d'œuvre de son plan d'action.

Le gouvernement du Québec reconnaissait l'importance du développement des ressources naturelles, afin de créer de la richesse pour le peuple québécois.

MISA a donc officiellement débuté ses activités en avril 2006.

Le défi est de taille. MISA doit favoriser le déploiement du réseautage et la valorisation de l'intégration, afin d'assurer :

- Un regroupement des acteurs régionaux et interrégionaux du système productif sous une structure participative permettant des efforts coordonnés et concertés à même de faire croître le Créneau d'excellence Techno-mines souterraines.
- Une collaboration et une coordination étroite avec les organismes nationaux impliqués dans le développement du secteur minier.
- Une gestion adéquate des projets jugés stratégiques dans le plan d'action.

Pour réussir, MISA doit développer des alliances et des partenariats avec :

- Le réseau d'innovation des centres de recherche et des universités en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, de même qu'au Québec et au Canada.
- Le Nord-Est de l'Ontario et son créneau d'excellence parrainé par l'*Ontario Mineral Industry Cluster Council* (OMICC).

Quoique logique et présentant des avantages pour tous les intervenants du secteur minier et pour les gens des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, la réalisation du plan stratégique nécessite toutefois l'implication et la collaboration de tous les joueurs pour réussir.

Au cours de sa première année d'activité, MISA a réalisé toute l'ampleur du défi à concilier les intérêts particuliers des différents secteurs d'activité minière, des industriels, des organismes gouvernementaux et des politiciens.

L'augmentation du prix des métaux a entraîné une croissance importante des investissements en exploration et en mise en valeur de nouveaux projets entraînant des profits pour les entreprises.

Cette vitalité de l'industrie minière a toutefois entraîné un manque de disponibilité des dirigeants de l'industrie, un manque de support des organismes gouvernementaux et un désengagement financier de nos politiciens. Malgré des efforts de promotion et de sensibilisation envers certains intervenants industriels, nous n'avons pas réussi à obtenir leur participation active au créneau d'excellence Techno-mines souterraines.

C'est dommage, car plusieurs oublient vite leur engagement et la durée de vie des cycles économiques de l'industrie minière.

La raison d'être du Créneau d'excellence Techno-mines souterraines est d'assurer, à long terme, la vitalité et la pérennité de l'industrie minière ainsi que le développement économique des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

L'année 2006-2007 a donc été, pour MISA, une année de transition entre des engagements et des souhaits exprimés dans le plan stratégique et la réalisation de celui-ci. Plusieurs difficultés et problèmes ont été rencontrés :

- Promotion des avantages du créneau d'excellence Techno-mines souterraines ;
- Difficulté et sous-financement de MISA et des projets du créneau Techno-mines souterraines;
- Modalités de financement imprécises et souvent différentes (Provincial et Fédéral) ;
- Processus administratif trop long ;
- Budget et autonomie des régions ;
- Manque de support des organismes gouvernementaux envers la direction de MISA ;
- Manque de coordination entre les associations représentant l'industrie et les divers comités provinciaux et régionaux ;
- Sous-financement du MNRF et indifférence des politiciens régionaux (députés et ministres) envers le créneau d'excellence Techno-mines souterraines.

Une mise au point est donc essentielle pour effectuer les ajustements nécessaires et mieux comprendre les enjeux de l'industrie minière et ses particularités.

Malgré ces difficultés, il faut tout de même noter les réalisations de MISA :

- 1) Filière d'experts Formation et Main-d'œuvre (Plan de valorisation de l'industrie minière et ses métiers) ;
- 2) Filière d'experts Extraction du roc (poignée de foreuse anti-vibratile) ;
- 3) Filière d'experts Géosciences et Forages (Attraction Cadillac avec vision 3D et InfiniTEM®) ;
- 4) Mission Nord-Est de l'Ontario ;
- 5) Actualisation de la stratégie de mise en route du créneau d'excellence Techno-mines souterraines.

Le projet de « Plan de valorisation de l'industrie minière et de ses métiers » est un exemple de collaboration des industriels et des organismes régionaux qui ont contribué en temps et en argent, puisque tous y voyaient un avantage tangible.

En ce qui a trait au « *Cluster* » minier ontarien, nous avons eu l'occasion d'y faire connaître MISA. De plus, plusieurs ont apprécié notre approche avec des projets prioritaires identifiés par les industriels. Ils sont conscients, de l'importance d'une alliance avec MISA, afin de compléter leur expertise, et de favoriser le financement via divers paliers de gouvernements.

Pour 2007-2008, les objectifs de MISA devraient être les suivants :

- Recruter un nouveau directeur général pour assurer la pérennité de MISA ;
- Promouvoir l'importance du créneau Techno-mines souterraines et les avantages pour tous ;
- Motiver et concerter les différents intervenants du secteur minier ;
- Réaliser l'alliance stratégique avec le Nord-Est de l'Ontario ;
- Supporter la levée des projets issus du plan d'action et jugés prioritaires par les Filières d'experts de MISA.

Dans le contexte actuel, ces objectifs demeurent ambitieux. La connaissance de l'industrie minière et ses enjeux permettront de trouver des solutions aux difficultés normales de mise en place du créneau d'excellence Techno-mines souterraines. Tous les intervenants doivent être en mesure de voir une valeur ajoutée à leur participation aux projets mobilisateurs d'intérêt commun.

En terminant, je tiens à remercier les présidents des Filières d'experts de MISA et le personnel de la direction de MISA pour le travail accompli durant l'année fiscale 2006-2007.

Quant à moi, tel qu'annoncé précédemment, je quitte MISA après quatre ans d'implication dans le créneau d'excellence Techno-mines souterraines, auquel j'ai toujours cru ! Le travail à poursuivre devrait être réalisé avec l'enthousiasme de tous les intervenants, tel que c'était lors du lancement du créneau à son tout début.

Merci à tous et bon succès !

Raynald Vézina

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La stratégie de développement régional du gouvernement du Québec, telle que présentée sous le programme des Créneaux d'excellence, répond à un mouvement planétaire, à savoir la globalisation des marchés, la spécialisation des milieux de production et la concentration des populations vers les milieux urbains ou en périphérie de ces derniers. Le créneau ou grappe industrielle constitue son expression, que tous voudraient bien tangible.

Il est aussi bien connu que les régions dites éloignées dépendent des ponctions de leurs ressources naturelles et du cours des matières premières qui sont fixés à l'extérieur de leurs frontières. Un cycle n'attend pas l'autre, sauf pour le travailleur d'usine, qui a finalement quitté sa région, ou pour la PME, qui a fermé ses portes puisque ses ventes s'appuyaient principalement sur les grands industriels régionaux. Vivre à l'ombre, en périphérie des grands industriels, ne permet que rarement la croissance offerte par le soleil qui brille pour les plus grands.

Mais voilà que la mémoire collective a déjà oublié le cycle dépressif des dernières années, et cela, tel que décrété par le prix des métaux de base en 2005. Force est aussi de conclure que la dépression actuelle de l'industrie du bois n'influence pas suffisamment le désir des grands industriels et des PME de l'industrie minière de se prendre en main, et cela, le plus rapidement possible, afin de réduire les impacts pour ces dernières ainsi que pour les régions. Les cycles font partie du portrait économique mondial. Sans être devin, on peut prédire que le prochain cycle surviendra inévitablement.

Plus de 800 localités industrielles, de par la planète, ont voté pour un mode de communication spécifique aux grappes industrielles, soit des échanges informels, sur une cible commune, qui mènent, le plus souvent, à une création de valeur ajoutée pour tous et chacun. Quant à l'Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec, le cas ici n'est pas de voir si ces régions peuvent améliorer leur position concurrentielle sur l'échiquier mondial à travers un créneau d'excellence (grappe industrielle). Elles le peuvent, si elles le désirent !

La concentration des compétences dans le domaine minier, ici-même en région, nous porte à croire qu'une grappe industrielle est probable et souhaitable. Le tissu social y est suffisant, les compétences en R&D aussi. Mais voilà que de cibler l'essentiel, en regard des ressources consenties aux opérations de MISA, constitue LE VRAI GRAND défi de la prochaine année. Notons aussi que l'on ne pourra jamais devenir le meilleur au monde dans plusieurs segments de l'industrie avec seulement deux personnes à temps complet qui se consacrent, pour la majorité de leur temps, aux tâches administratives requises pour donner suite aux nombreuses demandes des organismes de financement issues des deux paliers gouvernementaux.

Bien que la coopération entre les partenaires y soit présente, la vraie collaboration tarde à se faire sentir. Les embûches sont très nombreuses. Quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'une certaine association, membre du conseil d'administration de MISA, a consacré les énergies nécessaires à défendre sa position qui ne représentait pas la vision, les objectifs et le spectre d'intervention souhaitée par MISA. Cette première année a été consacrée à clarifier les positions respectives, mais sans pour autant avoir rencontré le comité exécutif ou le conseil d'administration de ladite association. Le *cluster* minier du Nord-Est de l'Ontario (OMICC), situé à Sudbury, a certes bénéficié de plus de cohésion des représentants de l'industrie, des partenaires gouvernementaux et des industriels. La présence de MISA

ne devrait pas déranger ou diviser les membres de l'industrie. Il vaut mieux rassembler les ressources en regard de la concurrence mondiale.

Bien que la littérature scientifique soit très abondante afin de clarifier le cursus d'une grappe, MISA n'a pas bénéficié d'explication ou de l'expertise d'un tiers, qui aurait été si nécessaire lors du départ d'un tel mouvement d'affaires. Force est de constater que le plan stratégique et le plan d'action ne comprenaient pas un cadre formel de mise en place en regard des objectifs. À cet effet, les financiers auraient tout intérêt à combler cette lacune ou à tout le moins financer un cadre formel de lancement afin de maximiser leur investissement. Conséquemment, bien que le cap soit bien fixé, l'équipe de MISA a dû tout chercher..., tout découvrir..., tout inventer dans son quotidien !

Rendre significatif pour tous et chacun l'usage d'un créneau, ce sera tout un défi pour notre région et ses industriels. Notons que la création de MISA est issue d'une initiative gouvernementale et non de besoins criants ou de demandes renouvelées des industriels afin de résoudre une quelconque problématique. Bien que MISA soit essentielle au développement de la région, elle ne l'est pas à la survie des grands industriels. La complémentarité de MISA sera d'autant plus difficile à magnifier que les industriels opèrent essentiellement en silos et dans un cadre compétitif en regard de la pénurie des ressources humaines, et cela ne va pas s'améliorer !

Rappelons-nous que MISA n'est pas un autre organisme subventionnaire; c'est avant tout le lieu de regroupement des acteurs qui désirent collaborer et innover ensemble. MISA offrira donc, au fil des années, des innovations qui constituent des représentations tangibles des compétences distinctives des industriels de la région, afin de solutionner des problèmes communs et universels. Conséquemment, il faut donc poursuivre la diffusion des bénéfices sur ce que chacun peut gagner en contribuant à un créneau d'excellence. Logiquement, les PME et les industriels devront réitérer leurs vœux de coopérer, émis en 2003, et décider de collaborer finalement ou non à cette nouvelle mouvance d'affaires. Rappelons-nous que le modèle de grappe a fait ses preuves sur la planète, mais qu'il faut décider volontairement d'y investir non seulement du temps mais aussi des ressources. Ce sera cette mise en commun des talents locaux et des compétences de pointes qui viendront à résoudre des problématiques quasi-universelles à l'industrie minière et d'en assurer ainsi la production, l'expansion et la survie ici en régions témiscabitiennes et jamésiennes.

Le créneau ne pourra réussir sans les efforts et l'engagement concret et concerté de la communauté d'affaires, du secteur académique et des laboratoires de recherche. Mais les efforts collectifs et la communication informelle doivent être volontaires et soutenus, et cela, afin de produire des innovations. Ils ne peuvent se substituer aux permanents de MISA. Sous le « leadership » d'un champion industriel, la vision prendra un jour forme. Il appartient aux gens qui ont les « Racines dans le roc » de profiter des bénéfices reliés aux grappes. Rappelons-nous qu'ils sont bien démontrés dans plus de 800 sites à travers la planète. Finalement, en onze mois, les industriels ont participé aux activités de MISA pendant plus de 700 heures. Il s'agit d'un vaste effort de concertation. Bravo, le mouvement est bien lancé ici en région !

Tel qu'annoncé précédemment, je quitte MISA après seulement une année d'implication. Il s'agit d'un projet entrepreneurial qui nécessitera de la patience et une vraie implication de TOUS.

Un merci spécial au comité exécutif, qui a maintenu une totale disponibilité et une belle cohérence.

Bon succès !

Michel Thibert

MOT DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après avoir pris connaissance, au cours des deux derniers mois, de l'ensemble des dossiers ayant donné jour au créneau d'excellence Techno-mines souterraines, je ne peux que féliciter les nombreux intervenants impliqués pour l'ingénieux travail effectué. Les réalisations remarquables couvrant cette dernière année ont permis de mettre en place l'organisme MISA : une structure active basée sur le développement économique durable visant à consolider la vitalité et la pérennité de deux régions minières d'importance du Québec !

La difficile **ÉTAPE DE DÉMARRAGE**, consistant à tout penser et à tout inventer en plus de faire face à la réticence aux changements de la nature humaine, est maintenant passée, et la priorité de l'organisation pour la prochaine année est clairement de poursuivre la **STIMULATION et la MOTIVATION du réseau de Filières d'experts MISA en CONCRÉTISANT la réalisation des excellents projets générés** jusqu'à présent et en consolidant les partenariats entre l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

Encore félicitations et merci à tous les intervenants, qui nous ont permis d'en arriver à cette belle réalisation, qui fera ses preuves progressivement via des interventions innovantes, stratégiques et intégratrices dans le secteur minier, afin de contribuer à la qualité de vie des gens de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec !

Gaétan Lavallière

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Bref historique

C'est le 31 mars 2006 que les partenaires du Comité Accord pour l'entente de mise en œuvre pour le développement du créneau d'excellence Techno-mines souterraines dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en association avec le Nord-du-Québec, annonçaient la signature de l'entente pour le développement du créneau d'excellence Techno-mines Souterraines en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Dans le Plan stratégique les participants aux travaux du comité de créneau ont défini la mission, la vision et les objectifs du créneau d'excellence Techno-mines souterraines. De plus, ils ont identifié les principaux enjeux de développement du créneau et déterminé les facteurs de succès qui assureraient sa croissance. Enfin, ils ont énoncé les orientations qui doivent être privilégiées afin de bâtir un véritable créneau d'excellence dans ce domaine, sur le territoire couvert par les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Quant au plan d'action, il présente les projets à réaliser et les gestes à poser au cours des cinq prochaines années, afin d'atteindre la vision du créneau pour 2020, soit « **la reconnaissance mondiale de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec pour une exploitation minière souterraine, innovatrice, compétitive, sécuritaire et respectueuse des principes du développement durable en regard d'une compatibilité avec la diversité des usages du territoire** ».

Soulignons que le comité de créneau et le comité régional ACCORD se sont fixé comme objectifs d'affaires de créer 1 000 nouveaux emplois d'ici 2010 et de générer près de 50 M\$ d'investissements sur ce territoire.

Plan stratégique

VISION 2020

Le développement de l'économie mondiale amène des besoins croissants et diversifiés en substances minérales. Parallèlement, l'état des connaissances géoscientifiques dans certains camps miniers du Québec, les réserves minérales, le contexte de gestion durable des ressources naturelles ainsi que les utilisations multiples du territoire entraînent des conditions de réalisation des projets miniers de plus en plus exigeants (profondeur d'exploration et d'exploitation, isolement, restauration environnementale, etc.)

Dans ce contexte, les exploitants miniers deviennent plus sélectifs et favorisent à court terme les gros gisements de surface ailleurs dans le monde. Pour continuer à compter sur le potentiel minéral de l'Est canadien, notamment du Québec, comme plateforme de leur essor, les exploitants miniers devront innover tant au niveau technologique que dans les modèles d'affaires.

Reconnaissance mondiale de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec pour une exploitation minière souterraine :

- Innovatrice ;
- Compétitive ;
- Sécuritaire ;
- Respectueuse des principes du développement durable ;
- Compatible avec la diversité des usages du territoire.

En 2020, le regroupement Techno-mines souterraines sera un chef de file de l'industrie minière du Québec en devenant une plateforme :

- d'échanges, de concertation et de coordination du système productif minier du Québec pour les gisements de métaux précieux (or et argent), de métaux de base (cuivre et zinc) et de diamant ;
- d'orientation et de soutien à l'innovation et au développement du savoir géoscientifique et minier pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- de développement de l'entrepreneuriat manufacturier, de services et d'exploitation minière pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- de transmission du savoir et du savoir-faire géoscientifique et minier pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant.

Mission

LE CRÉNEAU D'EXCELLENCE TECHNO-MINES SOUTERRAINES :

- met en réseau le savoir-faire et l'esprit inventif du capital humain ainsi que les infrastructures du système productif minier du Québec ;
- stimule l'innovation en misant sur une approche intégrée, afin d'accroître la productivité dans l'ensemble des activités minières, particulièrement pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- contribue à l'essor des régions minières du Québec en favorisant la collaboration, la création et le partenariat d'entreprises ;
- contribue à l'accroissement de la richesse des personnes et des entreprises dans l'espace économique minier de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

LE CRÉNEAU TECHNO-MINES SOUTERRAINES CIBLE :

- les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- la totalité des activités opérationnelles, d'innovation ou de R&D, de transfert technologique et de formation associées au cycle de vie d'un projet minier, de la recherche d'un gisement jusqu'à la première transformation ;
- l'identification, le développement, l'implantation et la commercialisation de méthodes, d'outils, d'équipements et de technologies innovantes en lien avec sa mission.

Plan d'action de MISA

Le créneau d'excellence Techno-mines souterraines se structure autour de six Filières d'experts regroupant l'ensemble des activités du secteur minier. Ces filières d'experts sont présentées au *tableau 1*.

Tableau 1 : Description sommaire des filières d'experts de Techno-mines souterraines

FILIÈRES D'EXPERTS	DESCRIPTION SOMMAIRE
Géosciences et Forages	<p>Équipements, outils ou méthodes appliqués à la recherche, au développement et à l'exploitation de gisements adaptés aux contextes québécois et canadien, afin d'aider au renouvellement des réserves de minerai, à leur mise en valeur et à leur exploitation économique.</p> <p>Équipements, outils ou méthodes pour le forage d'exploration ou de définition de gisement.</p> <p>Note : Les activités de cette Filière d'experts sont menées en étroite collaboration avec le Service géologique du Nord-Ouest du MRNF, organisme « leader » en matière de connaissances géoscientifiques en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.</p>
SOREDEM - Extraction du roc	<p>Équipements, outils ou méthodes permettant d'extraire et de hisser, de façon sécuritaire et économique, le minerai d'une mine souterraine.</p>
Traitement du minerai	<p>Équipements, outils ou méthodes permettant de préparer et de traiter le minerai afin d'en extraire les substances économiques.</p>
Environnement	<p>Équipements, outils ou méthodes visant la gestion des résidus miniers, de l'ouverture des sites miniers à la restauration de ceux-ci.</p>
Formation et Main-d'oeuvre	<p>Mise en place de moyens permettant d'assurer l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre. Développement des connaissances et du savoir-faire, afin d'assurer la vitalité et la pérennité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée au niveau professionnel, collégial et universitaire (1^{er}, 2^e et 3^e cycles).</p>
Équipementiers	<p>Équipements, outils ou méthodes incluant les moyens et l'organisation à même de favoriser leur développement, la fabrication et leur commercialisation.</p>

L'ORGANISATION MISA

Misa possède, depuis sa conception, une vision claire de son projet d'entreprise. Elle est articulée et très bien décrite dans son plan stratégique. Cette cible, cette toile en devenir, doit être découpée en pièces à la mesure de ses artisans. Mais, cette découpe est encore plus incontournable, lorsque l'on prend en compte les ressources consenties. De fait, MISA a une grande vision et trop peu de ressources pour la concrétiser. Rappelons-nous donc les éléments qui devraient faire partie de Techno-mines souterraines, dans sa VISION 2020, soit une reconnaissance mondiale de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec pour une exploitation minière souterraine, avant tout :

- Innovatrice ;
- Compétitive ;
- Sécuritaire ;
- Respectueuse des principes du développement durable ;
- Compatible avec la diversité des divers usages du territoire.

Pour arriver à cette étape du développement du créneau d'excellence, le plan stratégique a identifié une panoplie d'actions. Il s'agit donc pour MISA de se positionner, d'ici 2020, comme chef de file de l'industrie minière du Québec en devenant une plateforme :

- D'échanges, de concertation et de coordination du système productif minier du Québec pour les gisements de métaux précieux, de métaux de base et de diamant ;
- D'orientation et de soutien à l'innovation et au développement du savoir géoscientifique et minier pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- De développement de l'entrepreneuriat manufacturier, de services et d'exploitation minière pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- De transmission du savoir et du savoir-faire géoscientifique et minier pour les gisements de métaux précieux, de base et de diamant ;
- De financement de l'innovation dans le secteur minier.

À sa première année d'existence, MISA avait comme objectifs :

- D'assurer le démarrage et le fonctionnement de la structure ;
- D'établir les liens avec les acteurs du système minier en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.
- De rencontrer les intervenants de l'OMICC en vue d'établir un partenariat avec l'Ontario ;
- De supporter la levée de certains projets issus du plan d'action et jugées prioritaires par les Filières d'experts.

La structure organisationnelle de MISA

Le créneau d'excellence Techno-mines souterraines regroupe des représentants du système productif minier, soit des producteurs miniers, des entreprises d'exploration, des entrepreneurs miniers, des équipementiers, des entreprises de services, des associations d'entreprises ainsi que des ministères, des institutions d'enseignement et des organismes de financement.

Le conseil d'administration est formé de douze membres votants dont six présidents de Filière d'experts, trois représentants des diverses associations reliées à l'industrie, un représentant de la Table jamesienne de concertation minière (TJCM), un de l'UQAT et un de l'industrie minière (président).

De plus, les représentants de dix organismes reliés à l'industrie minière sont associés au conseil d'administration à titre de membres en support, mais ceux-ci n'ont pas de droit de vote.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. La participation a été excellente, avec une assistance de 80 % au niveau des membres industriels et de 85 % pour les organismes de support.

De plus, le comité exécutif s'est réuni à sept reprises pour faire le suivi des dossiers et des projets approuvés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration

En 2006-2007, le conseil d'administration était constitué des personnes faisant partie du *tableau 2*.

Tableau 2 : Conseil d'administration 2006-2007

MEMBRES VOTANTS	
Raynald Vézina	Président du conseil d'administration
Joël Gauthier	Président, Filière d'experts Formation et Main-d'œuvre Directeur des ressources humaines, Xstrata nickel – mine Raglan
Guillaume Marquis	Président, Filière d'experts Équipementiers Président-directeur général, Métal Marquis inc.
Carol Plummer	Présidente, Filière d'experts Extraction du roc Surintendante, Agnico-Eagle ltée – mine Laronde Présidente de SOREDEM
Vacant	Président, Filière experts Environnement
Luc Duval	Directeur de projet Xstrata cuivre – fonderie Horne
Marcel H. Jolicoeur	Directeur des ressources humaines Groupe minier CMAC-Thyssen
Régis Simard	Directeur général Table jamésienne de concertation minière (TJCM)
Johanne Jean	Vice-présidente du comité régional ACCORD Rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
Dan Tolgyesi	Directeur général, Association minière du Québec
Jean-Pierre Thomassin	Directeur général, Association de l'exploration minière du Québec
Pierre Bérubé	Président, Abitibi Géophysique inc.
Raymond Grenier	Président du comité régional ACCORD Directeur régional, Nord-Ouest du Québec Fonds régional de solidarité FTQ
ORGANISMES EN SUPPORT	
Gilles Quintal Renée Massicotte	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Luc Dupuis Suzanne Dupuis Ghislain Desjardins	Emploi- Québec
Pierre Doucet	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Léo Couture	Développement économique Canada
Louise Laverdure	Ressources naturelles Canada
Louise Guimond	Centre de formation professionnelle de l'Or-et-des-Bois

LES RÉALISATIONS

Les dossiers réalisés par le directeur général et son équipe incluent :

- L'administration de l'organisation ;
- L'ouverture du bureau de MISA à la Mine Doyon de IAMGOLD ;
- La mise en place des systèmes administratifs et de contrôle de gestion ;
- L'organisation, la tenue et le suivi de quatre réunions du conseil d'administration ;
- L'organisation, la tenue et le suivi de sept réunions du comité exécutif ;
- Le respect des bornes budgétaires dans un contexte de nouveauté.

Communication et promotion

- Mise à jour de l'architecture et du contenu du site WEB ;
- Conception et rédaction du cadre normatif de l'éventuel site transactionnel ;
- Conception et rédaction du cadre de publication du journal MiSAJOUR ;
- Conception de l'axe de communication « Les racines dans le roc », en vérification de l'intégration par les différents acteurs ;
- Conception, rédaction et production d'un vidéo et d'un audio utilisant cette signature ;
- Conception et rédaction d'un dépliant publicitaire sur l'identité de MISA.

Participation à des études

- Organisation, encadrement et participation activement à une méta-étude. Cette dernière visait à établir le cadre d'implantation de MISA en se référant à ce qui a été mis en place pour plus de 800 grappes industrielles. Les références ont été prises dans plus d'une centaine d'études scientifiques. Cette étude est une partie indissociable du dossier d'actualisation de la stratégie de mise en route du créneau d'excellence Techno-mines souterraines (PDA) en collaboration avec l'UQAT.
- Conception, rédaction et vérification de l'applicabilité d'un cadre de suivi des étapes d'implantation de MISA auprès des différentes clientèles.
- Organisation et tenue de deux groupes de discussion sur les écueils.

Répartition du temps consacré par le Directeur général

Le *tableau 3* ventile les heures travaillées inscrites dans le répertoire électronique des rendez-vous du Directeur général.

Tableau 3 : Répartition du temps du directeur général

Tâches et responsabilités	% du temps
Temps consacré à la création et à la production des outils, des modèles, des listes de vérification et de publicité. Le temps exclut les travaux de recherche et l'enseignement universitaire qui est spécifique au développement régional et au lancement d'une grappe industrielle.	6 %
Temps de gestion consacré à l'administration générale, au suivi technique des dossiers, à la gestion du personnel et des collaborateurs, à la rédaction des documents officiels et à la gestion des correspondances papiers ou électroniques.	16 %
Temps consacré directement aux clientèles sur le terrain pour les travaux sur les dossiers i.e. rencontres avec des clients afin de les accompagner dans leur projet, de les former, de travailler sur des aspects reliés aux projets ou au montage financier, vente du concept et des bénéfices du créneau, vente des services du créneau.	31 %
Temps consacré à la négociation auprès des financiers, à rédiger de nombreuses versions d'un même projet et à effectuer des recherches de financement pour les opérations, les projets ou le personnel.	47 %

Rencontre des présidents de filières d'experts

Le 16 juin 2006, tous les présidents se sont rencontrés, afin de dresser le positionnement et l'ampleur des actions et des services de MISA. À cet effet, un compte rendu est disponible sur demande. Lors de cette importante rencontre, ces derniers ont convenu d'un objectif si audacieux qu'il en fait dresser les cheveux. Le voici :

MISA SOUTIENT QUE, D'ICI 15 ANS :

- On verra à 1 000 mètres sous terre à partir de la surface;
- On minera en continu et en sécurité;
- On limitera les impacts sur le paysage en réalisant le broyage et une pré-concentration souterraine;
- La désulfuration environnementale et le remblayage seront entièrement intégrés à une exploitation minière rentable et soutenable.

RAPPORT DES FILIÈRES D'EXPERTS

Filière d'experts SOREDEM Extraction du roc

Les travaux mis de l'avant par la **Filière d'experts SOREDEM Extraction du roc** s'inspirent des domaines de recherche jugés prioritaires par l'industrie minière et par la Société de recherche et de développement minier (SOREDEM).

PROJETS DE RECHERCHE

Poignée de foreuse à béquille moins vibrante

Ce projet est réalisé conjointement par les Laboratoires des mines et des sciences minérales de CANMET (LMSM-CANMET), l'Université de Sherbrooke, le manufacturier Parts HeadQuarters (PHQ) et l'Institut de recherche Robert Sauvé en santé et en sécurité du travail du Québec (IRSST).

Les travaux de R&D de ce projet visent le développement d'une poignée de foreuse à béquille moins vibrante. En 2006, les travaux réalisés ont permis de valider le prototype de poignée pour les foreuses de type SECAN, de fabriquer les dix prototypes et d'effectuer des essais de fiabilité dans quatre mines du Québec et une mine de l'Ontario.

De plus, les travaux ont aussi permis de valider la répétitivité des conditions de forage sur un banc d'essai servant à caractériser l'émission vibratoire des foreuses à béquille.

Le financement de ce projet, au montant de 256 000 \$, était assuré par Développement économique du Canada (DEC), l'IRSST, les LMSM-Canmet, le manufacturier Parts HeadQuarters, la société Goldcorp Inc. et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) dans le cadre du projet ACCORD ainsi que par SOREDEM et ses membres.

Le projet est maintenant complété. Les résultats des travaux ont permis de réduire de plus de 60 % les vibrations dommageables transmises aux travailleurs par la foreuse.

Foreuse hydraulique CANDRILL

Aucun progrès n'a été réalisé dans le cadre du projet de la foreuse hydraulique CANDRILL. La demande d'appui financier présentée au MDDEP, en janvier 2005, dans le cadre du projet Accord, reste sans réponse. Cependant, les LMSM-CANMET, en collaboration avec Hydro-Québec, ont complété une étude comparative de différentes technologies de forage, à savoir pneumatique, hydraulique et électrique. Les résultats de l'étude démontrent un potentiel d'économie d'énergie de 50 à 75 % du forage hydraulique et du forage électrique par rapport à celui de l'air comprimé.

Quelques entreprises ont été approchées pour évaluer leur intérêt à participer au projet de la foreuse CANDRILL. Toutefois, à court terme, leurs priorités portent sur d'autres sujets.

Axes prioritaires de recherche

Les travaux de la Filière d'experts SOREDEM Extraction du roc s'inspirent des domaines de recherche jugés prioritaires par l'industrie minière et par SOREDEM. Après consultation, la fragmentation du roc sans explosif, les vibrations des équipements miniers, les barricades portatives pour le remblai en pâte et la réduction de l'effet exothermique du remblai ont été sélectionnées comme axes prioritaires par SOREDEM.

Le secteur minier demeure un fort consommateur d'énergie. Ainsi, les projets qui permettraient d'améliorer l'efficacité énergétique du secteur seraient également considérés.

L'industrie minière profite présentement d'une période où les prix des métaux favorisent l'exploration et la mise en opération de nouveaux projets miniers. Il faut profiter de cette période pour favoriser les projets de recherche et de développement qui permettront à l'industrie de demeurer compétitive lorsque les prix des métaux seront à des niveaux plus faibles.

Carol Plummer, présidente de la Filière d'experts SOREDEM Extraction du roc

Filière d'experts Traitement du minerai

La **Filière d'experts Traitement du minerai** a débuté l'élaboration d'une proposition d'étude consistant à faire l'inventaire des petits gisements potentiels et des concentrateurs à forfait dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Le projet va consister à évaluer les options de traitement des minerais et de gestion de l'environnement relativement à l'exploitation éventuelle de gisements de faible tonnage.

L'objectif de ce projet est de rendre possible l'exploitation de petits gisements ne pouvant supporter la construction d'un concentrateur et d'un parc à résidus. Actuellement, il y a quelques concentrateurs en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec qui ne sont pas en opération ou qui pourraient traiter davantage de minerai à forfait.

Dans les six derniers mois, deux rencontres ont été tenues pour établir les bases de cette étude, et une proposition sera présentée lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration.

L'objectif de la prochaine année sera d'identifier du support pour cette étude et de la réaliser.

Luc Duval, président de la Filière d'experts Traitement du minerai

Filière d'experts Géosciences et Forages

La **Filière d'experts Géosciences et Forages** s'est réunie deux fois. Un total de treize personnes étaient présentes à la première réunion dont 10 ont été invitées à devenir membre de la filière d'expert. L'historique, le rôle et le mode d'évaluation et de financement des projets ont été présentés aux membres par les représentants de MISA et du MDEIE. Des membres de la filière d'expert sont identifiés afin d'assurer le lien avec DIVEX, avec le CONSOREM et avec Géologie Québec. Lors de cette première réunion, deux projets entérinés lors de la constitution de MISA sont présentés :

● **Forages**

Étude d'opportunité de projets d'innovation technologique qui cible les nouvelles techniques de contrôle directionnel pour les forages profonds et la performance accrue des forages en terrain difficile.

Régis Simard est mandaté pour réviser le projet et tenter de rallier l'industrie autour de cet objectif commun.

● **Vision 3D**

Modélisation géologique tridimensionnelle de grandes étendues. MM. Denis Bois et Robert Marquis sont mandatés pour reformuler le projet et augmenter la contribution de l'industrie.

Par la suite, Michel Thibert souligne qu'il ne faut pas avoir peur de voir grand et qu'il faut identifier les créneaux qui nous passionnent et pour lesquels on peut être les meilleurs, tout en nourrissant notre engin économique. Finalement, le président sollicite de la part des membres la soumission de nouveaux projets. À la fin de la réunion, deux personnes ont exprimé leur désir de ne pas faire partie de la présente filière d'expert.

Lors de la seconde rencontre, le 11 octobre 2006, deux nouveaux projets ont été présentés et appuyés à l'unanimité des six membres présents :

● **InfiniTEM®**

Conception, fabrication et commercialisation d'une instrumentation. L'InfiniTEM est un bel exemple de compétence québécoise distinctive. Développée en partenariat par SOQUEM inc. et Abitibi Géophysique Inc., cette technique brevetée est utilisée partout au Canada. Le projet actuel consiste à offrir l'instrumentation InfiniTEM afin, entre autre, de faciliter l'exportation de la technique. M. Pierre Bérubé fera la présentation du projet aux divers organismes de développement et de financement de l'Abitibi-Témiscamingue.

● **Attraction Cadillac**

Couverture gravimétrique de la partie québécoise de la faille Lader-Lake–Cadillac. Le but est d'établir une infrastructure gravimétrique de haute résolution sur un horizon de 160 km de long, en réalisant des profils orientés Nord-Sud d'environ 15 km de longueur à tous les kilomètres. C'est un projet d'acquisition de nouvelles données géoscientifiques qui, avec la contribution de la modélisation 3D, provoquera l'éclosion de nouveaux modèles et de nouvelles cibles d'exploration, principalement en profondeur. Sous la forme d'un partenariat public/privé (PPP), ce projet engendrera des investissements importants en exploration, et celui-ci contribuera à renouveler les ressources autant en métaux de base qu'en métaux précieux. MISA a confirmé l'intérêt des propriétaires de titres miniers concernés lors du Congrès Québec Exploration 2006.

Suivi des projets :

● Forages :

Le comité a fait tout en son pouvoir pour obtenir des réponses de l'industrie, avant l'exécutif de MISA du 26 octobre 2006, mais la collaboration semblait difficile à obtenir. Suite au manque d'enthousiasme des industriels et des compagnies minières approchés, le projet a été temporairement abandonné.

● Vision 3D :

Le projet est évalué à 145 000 \$, dont 25 000 \$ proviendrait du MRNF et 15 000 \$ de l'industrie. La recherche de partenaires est lancée.

Aucune autre réunion formelle de la filière d'expert n'a eu lieu et aucun autre projet n'a été soumis pour analyse, mais des développements importants sont à souligner.

La suggestion de fusionner ce projet au projet Attraction Cadillac est acceptée.

● InfiniTEM® :

Bien qu'il s'agisse d'un projet renfermant une bonne dose de développement des affaires, la composante compétence distinctive y est si prépondérante que sa présentation sous le parapluie de MISA ne peut qu'être bénéfique au développement de la grappe. Il est toutefois convenu que la recherche de financement sera faite par le promoteur et non par MISA.

Le projet a été présenté au CNRC, à Emploi-Québec, au CLD de la Vallée-de-l'Or et au MDEIE, le 30 novembre 2006. Le 1^{er} décembre, il l'a été à DEC et à la SADC de la Vallée-de-l'Or et, finalement, le 4 décembre, à Investissement Québec et à la CIBC. Desjardins Capital de risque a également été approchée.

En conclusion, le promoteur n'ira pas vers le capital de risque. Il financera les projets avec les fonds autogénérés de l'entreprise, mais tentera de bénéficier le plus possible de l'assistance professionnelle et financière des organismes de développement qui ont bien saisi l'importance des retombées pour la région.

Un plan d'affaires est en préparation, avec l'assistance du CLD. Des contributions d'Emploi-Québec, du CNRC et du fonds de créneau sont anticipées. La définition des spécifications techniques de l'instrumentation est complétée et la nouvelle société « Les instruments TerraScope Itée » est créée.

● Attraction Cadillac

Un groupe restreint de compagnies minières clés ont été approchées lors de Québec Exploration 2006, et l'accueil a été très enthousiaste. Le projet a par la suite été approuvé par le conseil d'administration de MISA, le 18 janvier 2007, ainsi que par son exécutif, MISA agissant à titre de promoteur.

À la demande du MRNF, le projet a été présenté lors de la Consultation de l'industrie sur la programmation du bureau de l'exploration géologique du Québec, le 28 février 2007.

Nous attendons une réponse du MRNF avant de solliciter monétairement les compagnies possédant des titres miniers dans le secteur visé.

Pour 2007-2008, la Filière d'experts Géosciences et Forages entend :

- Pousser le projet Attraction Cadillac (incluant Vision 3D) en priorité ;
- Solliciter de nouveaux projets géoscientifiques autres que géophysiques ;
- Suivre et appuyer le développement du projet InfiniTEM® auprès des organismes de financement ainsi que faciliter le maillage avec d'autres entreprises.

Pierre Bérubé, président de la Filière d'expert Géosciences et Forages

Filière d'experts Équipementiers

Une seule réunion de la **Filière d'experts Équipementiers** s'est tenue en 2006, soit le 6 septembre à l'UQAT. Alain Béland de Machines Roger international (ex-responsable équipementiers dans le projet ACCORD), Michel Thibert & moi étions présents. Suite à une mise à niveau de l'évolution du projet ACCORD vers MISA, Alain Béland nous a rappelé la démarche qu'il avait réalisée en 2004-2005. Il a décrit l'ensemble des difficultés rencontrées pour réunir l'ensemble des équipementiers dans le but de travailler vers un objectif commun. Le premier constat touchait la sensibilité des entreprises en regard de la propriété intellectuelle, qui restait à clarifier si un groupe d'entreprises travaillait ensemble pour réaliser un projet commun.

En deuxième lieu, nous avons fait le constat que la majorité des équipementiers étaient concentrés à développer leur propre entreprise, ce qui leur laissait très peu de temps pour faire des réunions dans le but de travailler en collaboration avec d'autres entreprises de leur domaine. Après discussion, nous en sommes venus à la conclusion qu'une bonne façon d'approcher les équipementiers serait que les grandes entreprises (Xstrata, Agnico-Eagle, IamGold, etc.) démarrent la danse en ouvrant un espèce de porte-folio de problèmes sur lesquels les équipementiers pourraient s'avancer avec des solutions; ainsi, nous serions assurés que chaque équipement développé aurait un laboratoire d'essais. Ce qui, à mon sens, dynamiserait l'approche et ferait que les équipementiers seraient intéressés à monter dans le train MISA.

Guillaume Marquis, président de la Filière d'expert Équipementiers

Filière d'experts Formation et Main-d'oeuvre

LES RENCONTRES

- 4 rencontres spécifiques au comité régional :
 - Mise en route ;
 - Établissement des besoins communs ;
 - Analyse des résultats des mandats des consultants ;
 - Nombreuses recommandations au conseil d'administration.

- 3 rencontres de la Table sectorielle des ressources humaines :
 - Mise en route ;
 - Identification des cibles conjointes ;
 - Identification des activités communes.

LES ÉTUDES

- CC Consultant sur les métiers d'avenir :
 - Étude qualitative sur les métiers d'avenir.
- De Régis Simard :
 - Étude quantitative sur les demandes potentielles des métiers en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec en regard des projets actuels et potentiels.
- De Pierre Sauvé :
 - Étude quantitative sur les attitudes des jeunes envers l'industrie minière.
- De MISA :
 - Étude qualitative sur l'évolution des métiers de l'industrie ;
 - Étude sur les axes de communication utilisés dans les médias électronique; (recensement de plus de 75 sites WEB et de la littérature publique) ;
 - Promoteur du projet de communication de masse « Change de Mine ! ».

PRODUCTION

- Plan de valorisation des métiers : 171 000 \$ investis sur deux mois :
 - Projet Change de Mine de Bang Marketing.
- Production d'un axe de communication significatif < *Les racines dans le Roc* > :
 - Cadre du Journal le MisaJour ;
 - Publicité radio diffusable.

Michel Thibert pour Joël Gauthier, président de la Filière d'experts Formation et Main-d'oeuvre

MISSION NORD-EST DE L'ONTARIO

Au moment où le groupe ACCORD mettait en service la structure MISA, les officiers d'ACCORD convenaient de tenter un rapprochement avec les membres de la table de concertation *Ontario Mineral Industry Cluster Council* (OMICC). On baptisa la démarche « Mission Sudbury ». La rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et vice-présidente d'ACCORD a prêté les services du secrétaire général de son établissement afin d'organiser cette mission.

Guy Lemire a d'abord rencontré la secrétaire générale de l'OMICC, Mme Indira Singh et un fonctionnaire du ministère des Mines et du Nord de l'Ontario, M. Marc Leroux, afin de saisir les rapports entre les acteurs du monde minier ontarien. Par la suite, il a organisé une série de rencontres entre le nouveau président de MISA, Raynald Vézina, et les « leaders » du secteur minier. M. Vézina a rencontré MM. Warren Holmes, président de l'OMICC, Gordon Peeling, directeur général de *Mining Association of Canada* et Chris Hodgson, président de l'Association minière de l'Ontario.

M. Lemire a également organisé, avec la complicité de Mme Louise Laverdure, deux rencontres avec le sous-ministre adjoint au ministère des Ressources naturelles du Canada, secteur mines, M. Gary Nash, afin d'examiner les stratégies pour un rapprochement entre les ministères québécois et ontarien et le ministère fédéral. Enfin, M. Vézina a rencontré les membres du conseil d'administration de l'OMICC avec M. Denis Bois, directeur de l'Unité de recherche et de service en technologie minérale en Abitibi-Témiscamingue (URSTM).

Aussi, des démarches ont été entreprises afin que la rectrice de l'UQAT et le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue rencontrent leurs homologues à Sudbury. Des contraintes d'agenda ont reporté les rendez-vous à trois occasions, mais les parties manifestent un intérêt certain à se rencontrer. De plus, des équipes de prospection du Québec, menées par M. Robert Marquis, directeur du bureau régional de la géologie au ministère des Ressources naturelles – secteur mines et du Nord-Est ontarien, se sont rencontrées à quelques reprises, afin de concrétiser un plan de recherche géologique le long de la frontière provinciale. Ces échanges fructueux se poursuivent.

Enfin, un prospectus en français et en anglais a été conçu pour préciser les objectifs de MISA et les forces en exploration, en recherche, en équipementier et en concertation des organismes et des entreprises, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. La version anglaise a été remise aux membres du conseil d'administration d'OMICC.

Les efforts de M. Vézina ont été couronnés de succès, si on se fie aux réactions cordiales et aux ouvertures faites par M. Warren Holmes et Mme Indira Singh. Il sera important de maintenir une certaine fidélité pour que les amorces se traduisent en liens constants et ponctuels. Il sera aussi nécessaire de garder contact avec le sous-ministre adjoint au gouvernement fédéral de même qu'avec les ministères ontariens et québécois des mines. À la suggestion de M. Holmes, il fut décidé de ne pas organiser un grand rassemblement à Sudbury, comme souhaité en début de parcours. Par contre, la rencontre entre la rectrice de l'UQAT et la rectrice de l'Université Laurentienne à Sudbury aura lieu en 2007, selon la volonté des deux rectrices, de même que la rencontre du directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue avec les directeurs du *Cambrian College*, de Collège Boréal et de *Canadore College*.

Guy Lemire, Secrétaire général de l'UQAT

SUIVI ET DÉFI POUR L'ANNÉE À VENIR

Les cibles suivantes pourraient faire l'objet d'attention de la part de la nouvelle équipe :

- Diffuser, auprès des partenaires probables, notre objectif à long terme qui est tellement audacieux (mais réalisable), qu'il fait dresser les plumes des canards les plus imperméables à l'action, ci-après nommé le « BAHG », afin :
 - D'augmenter la connaissance et l'adhésion des partenaires à ce dernier ;
 - D'augmenter les occasions d'échanges formels et informels entre ces derniers, afin de visualiser des alternatives technologiques supportant le « BAHG » ;
 - D'augmenter le nombre et l'ampleur des projets, nous rapprochant encore plus de notre « BAHG » abitibien et jamésien.
- Accompagner, jusqu'au financement complet, les projets jugés prioritaires par les Filières d'Experts et ayant fait l'objet de résolutions lors des conseils d'administration de la première année.
- S'approprier collectivement le seuil minimal des ressources afin de se donner les moyens à la mesure de la vision de MISA et de son expression tangible, soit le « BAHG ».
- Rendre semi-annuelle la campagne de valorisation des métiers, afin de combler la demande en ressources humaines pour les grands industriels et améliorer certaines attitudes face à l'industrie minière, afin :
 - D'augmenter les échanges entre les organismes pouvant contribuer directement par leur capacité en R&D au climat industriel dans lequel l'innovation rendra tangible le « BAHG ».
- Augmenter la base des annonceurs jusqu'aux partenaires de l'éducation (Cégep et Centre professionnel) et de la Table sectorielle et de la TJCM :

Pour ce faire, seront requis :

- Des investissements des grands industriels et des PME ;
- La caution morale et officielle des diverses associations reliées à l'industrie minière.
